

## LES CAS D'USAGE

La télérelève d'une régie des eaux et les distributeurs connectés sont deux exemples d'application où l'utilisation d'un APN Privé peut s'avérer utile.

Aujourd'hui, l'ensemble des équipements d'une régie des eaux est interrogé à distance par un poste de supervision équipé d'un modem RTC. La relève des données des compteurs est assurée en action de « pooling », c'est-à-dire que les équipements distants sont appelés les uns après les autres. Toutefois, cette action prend un temps considérable et impose, des limitations techniques et économiques (facturé en voix à la minute par exemple).

Avec la fin du RTC, prévue en 2022, l'APN privé, couplé à une carte SIM multiopérateur, devient une solution intéressante. Il permettra un accès à distance en temps réel, une sécurisation efficace du flux de données, une réduction des coûts de communication (facturée en data au ko), une simplification du système de collecte de données, mais également un gain de temps en ce qui concerne l'accès aux équipements. Par ailleurs, grâce à l'option SIM-to-SIM, les objets pourront communiquer entre eux (exemple : communication d'un compteur vers un autre compteur pour distribuer de l'eau).

L'APN privé prend également tout son

sens pour les distributeurs connectés, en libre-service, automatiques (nourriture et boissons), mais également pour les consignes connectées (click and collect) ou encore les bornes de mobilité verte (voitures, vélos, trottinettes électriques). En effet, ces différentes applications seront associées à des terminaux de paiement ou de contrôle d'accès et auront besoin d'une solution parfaitement sécurisée pour gérer leurs données sensibles (exemple : demande de paiement à une banque). Leurs flux de données doivent donc être parfaitement étanches et sécurisés de bout en bout, et ce sans être accessibles sur Internet.

De plus, grâce à un APN privé, le réapprovisionnement ou l'indication de pannes chez ces distributeurs peuvent être prévus à l'avance, en raison de l'accès aux différents équipements et des systèmes d'alertes en temps réel.

Frédéric Salles

